

PROPOSER DIFFÉRENTES ACTIONS D'AMÉLIORATION

Fiche réalisée par les contributeurs (Aract Occitanie, ARCMSA Occitanie, Carsat Languedoc-Roussillon et Carsat Midi-Pyrénées, CMIST, Direccte Occitanie,) de l'action 1.8 du PRST : Développer une offre de services à destination des entreprises pour promouvoir le vieillissement actif.

DES ACTIONS AVEC DIFFÉRENTS OBJECTIFS

- Supprimer ou réduire les contraintes.
- Développer des marges de manœuvre pour mieux faire face aux contraintes.
- Structurer des parcours professionnels.



Pour préserver la santé des salariés (POUVOIR travailler)
Pour développer les compétences (SAVOIR travailler)
Pour favoriser l'engagement (VOULOIR travailler)

DIFFÉRENTES ACTIONS POSSIBLES



TECHNIQUES

- Mettre en place des **outils d'aide à la manutention**. (ex : lèves-malade, palonnier à ventouses...)
- Utiliser des **logiciels et outils informatiques adaptés** à la situation de travail (ex : éviter les bidouillages chronophages pour les salariés sur des logiciels obsolètes).



ORGANISATIONNELLES

- Favoriser le **fonctionnement des collectifs** de travail :
 - discuter et partager des règles de métier,
 - discuter et partager les critères sur ce que l'on entend par faire un travail de qualité.
- S'assurer de la **coopération intergénérationnelle** :
 - Travailler avec l'encadrement intermédiaire sur un management de qualité
- Structurer des **parcours professionnels de santé** :
 - Mettre en place une politique de tutorat avec les seniors
 - Donner de la visibilité aux salariés sur les possibilités d'évolution professionnelle
 - Aménager le temps de travail (ex : temps partiel pour les fins de carrière)
 - Organiser le télétravail ou le travail en tiers-lieux.



HUMAINES

- **Informier/former les collaborateurs** sur les risques et les stratégies à adopter pour préserver sa santé (ex : PRAP).
- **Former l'encadrement aux pratiques managériales de qualité** (permettant d'intégrer la variabilité du travail et des individus).
- **Anticiper les évolutions** en formant les collaborateurs aux caractéristiques d'un nouveau métier, d'un nouveau process ou d'un nouvel outil



ENVIRONNEMENTALES

- **Anticiper les évolutions réglementaires**
- **Planifier des actions avec les clients, les donneurs d'ordre**
- **Adapter l'offre à la demande**